Décision 18-DCC-05 du 05 janvier 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société UTAC par le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises II

Posted on: 23 janvier 2018 | Secteurs :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises II
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe UTAC CERAM

Lire

Le texte intégral
33.64 Ko